

À Nancy, le 09 juillet 2018

L'Université de Lorraine en terrain Miné : Premier pas vers une hausse généralisée des frais d'inscription ?

Par décision du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, nous apprenons que les futurs étudiants de l'école des mines de Nancy vont **devoir déboursier 2500€ par an de frais d'inscriptions contrairement à toutes les autres écoles universitaires en Lorraine** et en France dépendantes du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui payeront 601 € par an.

Cette exception au cadre universitaire des frais d'inscription a été demandée par l'école elle-même, et soutenue par l'Université de Lorraine (UL) et la Métropole du Grand Nancy. Pour autant, aucune discussion n'a eu lieu avec les organisations représentatives et aucun projet n'as été présenté dans les conseils universitaires pour justifier cette hausse.

Cette augmentation, de plus de 300%, arrive alors que la phase d'admission a déjà commencé et laisse les futurs étudiants des Mines de Nancy devant le fait accompli. Cela représente un budget important pour les étudiants, surtout sur les trois années du cycle ingénieur. En fixant des droits d'inscription à hauteur de 7500€ pour les trois années du cursus ingénieur, l'Université de Lorraine avec la complicité de la Métropole s'attaque directement au budget des familles, limitant de fait l'accès à ces études pour les jeunes des classes populaires et des classes moyennes.

Rappelons également que l'école des Mines de Nancy facture des Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité (POCS) qui doivent normalement être facultatives. Fédélor dénonce depuis plusieurs années ces frais cachés qui rompent l'égalité des droits des étudiants, justifiés au seul prétexte que l'école a besoin de cette manne financière.

Aujourd'hui, c'est une école interne à l'Université qui voit ses frais d'inscription augmenter drastiquement. Aujourd'hui, ce sont quelques centaines d'étudiants qui devront renoncer à leur choix d'orientation.

La situation est déjà suffisamment grave. Mais demain, qu'est-ce qui pourra empêcher chaque université de demander des frais d'inscription à sa convenance ? **Nous ne laisserons pas l'École des Mines être la première étape d'une spirale infernale de l'augmentation généralisée des frais d'inscription du supérieur.** Chaque étudiant doit pouvoir suivre les études de son choix et ne pas être contraint financièrement pour le faire.

Nous demandons instamment que le gouvernement et l'Université de Lorraine reviennent sur cette décision non concertée. Si les universitaires et le gouvernement s'entêtent dans la direction d'une hausse des frais d'inscription, ils trouveront les étudiants sur leur chemin.



@fedelorraine



www.fedelor.org



03 57 75 66 65



Fédélor
14 Rue du Cheval Blanc
54000 NANCY